

Exemples de projets d'agriculture durable au Canada

Province et problème	Solution	Résultat
Colombie-Britannique : Contrôle de l'érosion dans les cultures intensives, au cours des fortes pluies d'hiver.	Culture de plantes couvre-sols d'hiver entre les rangs des cultures agricoles et horticoles pour assurer une bonne protection du sol.	Réduction des pertes de sol de 78 % dans les fraisières et de 76 % dans les champs de maïs. Les couvre-sols ajoutent de la matière organique au sol et en améliorent la qualité.
Alberta : Piètre qualité de l'eau de certains ruisseaux et de certaines rivières, en partie parce qu'ils sont accessibles au bétail.	Un projet « vaches et poissons », de la Commission des bovins de l'Alberta, de Trout Unlimited et d'autres partenaires. Les éleveurs appliquent des stratégies pastorales, par exemple l'aménagement de l'accès aux cours d'eau et le reverdissement des berges pour les réhabiliter.	La qualité de l'eau a augmenté tout comme le nombre de poissons. Les agriculteurs et les éleveurs sont maintenant conscients de l'importance du maintien de la santé des berges.
Saskatchewan : Forte à grave érosion éolienne des terres cultivées.	Réduction de la superficie des jachères et meilleure gestion des résidus de cultures, grâce à la réduction du travail du sol (p. ex. semis direct et jachère chimique).	Entre 1981 et 1996, le risque d'érosion éolienne a diminué de 8 % grâce aux modifications apportées au système cultural, de 25 % grâce aux modifications apportées aux pratiques du travail du sol, ce qui représente une réduction totale de 33 %.
Manitoba : Maintien du caractère durable du sol et de l'eau dans le paysage rural.	Les municipalités voisines faisant partie des districts de conservation du Manitoba collaborent en tant que collectivités d'un bassin à l'amélioration du milieu rural.	En 1999, on a ensemencé 8 000 hectares en cultures fourragères, entretenu 1 300 kilomètres de drains, enherbé 56 kilomètres de cours d'eau, réparé 10 ravins, construit 20 barrages, scellé 120 puits, parachevé 6 projets d'aménagement des pêcheries et dispensé 70 programmes pédagogiques dans les écoles.
Ontario : Nécessité de relever les défis écologiques sur l'exploitation par une démarche holistique.	Mise sur pied du programme des plans environnementaux en agriculture, avec un guide pratique pour aider les agriculteurs à évaluer leur exploitation, puis à concevoir un plan d'action.	En avril 1999, le nombre de participants était de 16 000; près de 6 000 ont reçu jusqu'à 1 500 \$ pour corriger un problème écologique dans leur exploitation agricole, ce qui porte à quelque 7 M\$ le montant total distribué jusqu'ici par le programme.
Québec : Besoin d'information sur les pratiques agricoles écologiques, chez les agriculteurs.	Formation de clubs de conservation agricole, groupes de 20 à 70 producteurs agricoles bénévoles intéressés à améliorer la gestion écologique de leur exploitation.	Une soixantaine de clubs ont été formés dans la province, regroupant quelque 2 300 exploitations agricoles; les membres dirigent les activités et profitent des bons conseils d'un spécialiste en environnement; ils échangent de l'information entre eux et se tiennent au courant des technologies et services nouveaux dans le domaine agroenvironnemental.
Nouveau-Brunswick : Élimination des produits antiparasitaires et des contenants de pesticides dont on veut se débarrasser.	Opération Sécuri-aide : tous les automnes depuis trois ans, les producteurs agricoles laissent les produits antiparasitaires dont ils ne veulent plus dans des dépôts situés à différents endroits de la province ou, encore, retournent les récipients vides aux distributeurs.	Bonne participation des producteurs agricoles; changement d'attitude à l'égard de l'élimination des déchets; envoi des contenants dans une installation de recyclage.
Nouvelle-Écosse : Intégration des pratiques durables de gestion des ressources agricoles.	Formation du programme provincial des plans environnementaux en agriculture et revitalisation de l'Institut des sols de la Nouvelle-Écosse.	En 1999, plus de 150 producteurs agricoles ont franchi la première étape du programme. Certains ont commencé à mettre en œuvre leur plan. L'Institut des sols de la Nouvelle-Écosse complète le programme en rassemblant les utilisateurs de ressources de divers secteurs (foresterie, environnement, agriculture) afin de coordonner les projets d'aménagement des sols et de l'eau en milieu rural.
Île-du-Prince-Édouard : Érosion des terres servant à la culture des pommes de terre.	Le paillage, nouvelle pratique d'épandage de foin ou de paille sur le sol, après la récolte des pommes de terre.	Avec à peine 2,3 t de paillis de foin à l'hectare, on peut réduire de 75 % les pertes de sol. Sous 2 tonnes de paillis de paille à l'hectare, les pertes de sol ont été de 3,1 t; sous 4 t de ce paillis, elles ont été de 1,8 t.
Terre-Neuve : Drainage insuffisant des sols et faibles rendements.	Aménagement de fossés périphériques d'interception suivant les courbes de niveau du terrain.	Le système donne aux champs des formes irrégulières, mais le rendement des cultures s'en trouve considérablement accru.